

Rythmes scolaires : conserver les acquis de la réforme

Les Rencontres de l'éducation, organisées par l'AMF, le 5 avril, ont démontré l'attachement des élus au rôle éducatif que peut remplir la commune.

Le retour à la semaine scolaire de 4 jours se dessine comme la tendance majeure. Ce qu'a confirmé le ministre de l'Éducation nationale dans une interview à *Maires de France* et *Maire info*, lors de sa participation aux Rencontres de l'AMF consacrées à l'école, le 5 avril (1). Les conséquences de ce retournement étaient au cœur de la première table ronde de la rencontre. Paradoxalement, plusieurs élus ont expliqué qu'ils opéraient ce retour à 4 jours à contre-cœur. Il s'agit surtout d'élus de grandes villes ou de villes moyennes, comme Meudon (92). Mais pas que. Les élus n'ont pas manqué au passage de s'inquiéter du rôle des conseils d'école, trop souvent sous la pression des enseignants, certains ayant voté en faveur de la dérogation pour le retour aux 4 jours « avant même la parution du décret » du 27 juin 2017.

Mieux adapter l'école

Si tous les élus s'accordent pour reconnaître l'inadaptation de la réforme des rythmes scolaires en maternelle ou les difficultés qu'il a fallu surmonter et qui demeurent dans certains cas pour recruter des animateurs, de nombreux maires ont fait part, lors de la rencontre, de leur crainte de « perdre les acquis » de cette réforme. À l'exemple de la ville d'Arras (62) qui, en suivant le vote des conseils d'école, va pouvoir expérimenter une semaine « à la carte », à 4 jours ou à 4,5 jours dans certaines écoles, et des nouvelles



Les élus ont abordé la façon de repenser les temps éducatifs et extra-scolaires.

activités périscolaires (NAP) dans d'autres. En Gironde, « des directeurs d'école en réseau d'éducation prioritaire nous ont effectivement dit qu'ils auraient souhaité rester à 4,5 jours pour éviter que les enfants ne soient livrés à eux-mêmes », a expliqué l'adjointe à l'éducation de Bordeaux. La ville a aussi étudié le moyen de mettre en place « quelque chose à la carte », mais cela s'est avéré « trop compliqué ».

Beaucoup travaillent donc, comme à Meudon, « au moyen de repenser les temps éducatifs et les temps extra-scolaires ». C'est la raison pour laquelle les élus semblent attendre beaucoup du « plan mercredi » que le gouvernement devrait présenter d'ici juin. « Ce plan sera un peu l'héritier des projets éducatifs territoriaux (PEDT), avec l'idée d'articuler de façon cohérente les temps de l'enfant », a indiqué le ministre Jean-

Michel Blanquer (lire ci-contre). Son succès dépendra des moyens qui lui seront affectés, notamment par la CNAF. Celle-ci en négocie en ce moment même les principes avec le gouvernement dans le cadre de la prochaine convention d'objectifs et de moyens (2018-2022). Comme l'a résumé Sylvine Thomassin, maire de Bondy (93), présidente de la commission éducation de l'AMF et coanimatrice de ces Rencontres avec Agnès Le Brun, maire de Morlaix (29) et rapporteure de cette commission, les collectivités ont gagné la reconnaissance de leur rôle éducatif. Elles ne veulent « pas perdre (cette) dynamique autour de la co-éducation ». C'est un acquis que beaucoup veulent aujourd'hui continuer à faire valoir auprès des partenaires, au premier rang desquels l'Éducation nationale.

Emmanuelle STROESSER

(1) La vidéo des rencontres est consultable sur www.amf.asso.fr (référence BW25305).



Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale

« NOUS SOUHAITONS CRÉER UNE OFFRE RICHE LE MERCREDI POUR LES FAMILLES »

Confirmez-vous le retour massif à la semaine scolaire de 4 jours à la prochaine rentrée ?

Oui. Cela représentera facilement les trois quarts des communes de France.

Cela aura-t-il des répercussions sur les communes qui restent à 4,5 jours ?

Non, pour elles, le fonds d'aide de l'État reste en vigueur. En revanche, nous accompagnerons toutes les communes sur le temps périscolaire qui ne se résume pas aux nouvelles activités périscolaires (NAP) mais qui doit correspondre à une vision générale du temps de l'enfant sur la semaine à l'échelle communale. Nous préparons donc, en lien avec l'AMF, le « plan mercredi » qui permettra à l'État d'être partenaire des collectivités dans la conception du temps périscolaire de l'enfant.

Quand ce plan sera-t-il présenté ?

Nous pourrions être plus précis courant mai. Les projets éducatifs territoriaux (PEDT) avaient le mérite d'exister mais ils étaient souvent superficiels. Le but est un travail plus approfondi dans ce qui sera offert par la commune et par l'Éducation nationale. Nous allons mobiliser des ministères (Jeunesse, Culture et sports). Nous souhaitons une dynamique bénéfique à chaque commune, *a fortiori* en milieu rural pour qu'il existe une offre riche le mercredi pour les familles.

Ces annonces ne seront-elles pas trop tardives en mai-juin ?

Nous ne partons pas de zéro. L'enjeu est surtout celui de la synergie entre ce qui est préparé de part et d'autre. Et bien sûr, nous progresserons année après année.